

Un cuisinier niçois a-t-il tué « par accident » la femme aimée ?

Devant la cour d'assises des A.M., Thierry Crokaert affirme que la compagne qu'il allait bientôt épouser à Nice s'est « empalée » sur son couteau. Le fils de la victime l'adjure de « dire la vérité »

Pourquoi Thierry Crokaert, cuisinier de 49 ans au casier vierge, a-t-il tué à Nice Brigitte, la femme qu'il aimait et qu'il devait bientôt épouser ? Depuis hier matin, la cour d'assises des A.M. tente de comprendre les raisons de ce drame a priori absurde, intervenu sur fond d'alcoolisme chronique du couple. Après avoir fêté leur projet de mariage en vidant quatre bouteilles de rosé, les concubins se querellent le 12 octobre 2012 au sujet de problèmes financiers et de l'ex-mari de madame. Dans des circonstances demeurant obscures, Brigitte reçoit un coup de couteau qui lui sectionne les carotides, provoque une hémorragie massive et fatale. En état d'ivresse avancée, avec 3,5 gr d'alcool dans le sang, Crokaert alerte les voisins, confesse « une



M. Adrien Verrier en discussion avec ses clients, les deux enfants de la victime. (Photo J.-P. F.)

grosse bêtise ». « On s'est pris la tête et cela a dégénéré », explique-t-il à un pompiers. Je suis allé dans la chambre et je lui ai mis un coup de couteau ». Aux policiers, il avoue également avoir frappé sa compagne. Tous les intervenants décrivent alors « un homme hébété, ne paraissant pas avoir vraiment conscience de la gravité de son acte ».

Le chagrin d'une fille de 16 ans

À la barre, comme en fin d'instruction, Crokaert livre cependant une autre version : « Je ne voulais pas de mal à Brigitte, bien au contraire. C'est un accident, assure cet accusé trapu et légèrement corpulent. Pour l'intimider, j'ai brandi un couteau dans sa direction. Elle s'est empalée dessus ». Les enquêteurs de la Sü-

reté départementale doutent de cette version. « Sur le moment, il a certainement voulu la tuer en visant la gorge. Peut-être a-t-il immédiatement regretté son geste... », résume un commandant. Jérémy et Amélie, les enfants de la victime, croient encore moins à son récit. Jérémy, 25 ans, architecte à Monaco, l'adjure de « dire la vérité ». Conscient de l'addiction de sa maman, le jeune homme s'inquiétait de la voir fréquenter quelqu'un atteint de la même maladie. « Mais je la voyais heureuse, ajoute-t-il. Je pensais qu'elle allait ressortir la tête de l'eau ». Jérémy avait pourtant noté des bleus suspects sur une mère recueillie un jour « entièrement nue » après avoir été enfermée dehors par son concubin. Étouffée, à la barre, par le chagrin, Amé-

lie avait également noté les ecchymoses. « Maman n'incriminait pas Thierry car elle avait peur de lui », souffle-t-elle.

Verdict ce soir

L'un et l'autre s'étaient rencontrés lors d'une cure de désintoxication à l'hôpital Sainte-Marie de Nice. Issu d'une famille nombreuse, septième d'une fratrie de dix enfants, Crokaert posséderait deux facettes. « À jeun, avance l'enquêteur de personnalité, c'est un père attaché à ses deux filles et à son garçon, un travailleur avec des qualités reconnues par son entourage. Alcoolisé, il devient influençable, faible et naïf ». Le cuisinier, qui a demandé pardon aux parties civiles, risque jusqu'à vingt ans de réclusion. Le verdict des jurés est attendu ce soir.

JEAN-PAUL FRONZES